



REVUE FRANÇAISE
DE SOCIO-ÉCONOMIE

Projet éditorial (20-09-07)

La revue française de socio-économie est une nouvelle revue pluridisciplinaire. Elle vise à publier des travaux qui contribuent à une meilleure connaissance des pratiques économiques concrètes. La revue se destine à devenir un espace de mise en débat de l'identité de la socio-économie et se présente résolument ouverte aux différentes approches empiriques en sciences sociales.

Projet éditorial

La discussion concernant les tenants et aboutissants de la « Socio-économie » est un vieux serpent de mer de la vie académique en sciences sociales. La posture adoptée par les porteurs du projet de *RFSE* est assez pragmatique. Elle consiste à ne pas attendre d'avoir précisément défini ce qu'est la socio-économie pour lancer la revue. Il s'agit plutôt de prendre appui sur des courants de recherches existants, qu'ils viennent de la sociologie, de l'anthropologie ou de l'économie (voir infra) pour faire de la revue un lieu de mise en problématique permanente de l'identité scientifique de la socio-économie.

Il existe, en France et plus encore dans le monde anglo-saxon, des revues proches des exigences et des ambitions qui guident ce projet de *RFSE*. Pensons par exemple aux excellentes revues que sont *Travail et emploi* ou à certaines séries thématiques d'*Economies et Sociétés*, et bien sûr, au *Journal of Socio-Economics*, à la *Socio-Economic Review* voire au *Journal of Economics Issues*. Il y a néanmoins un espace théorique à prendre : celui de la socio-économie pluri thématique, généraliste, à la fois théorique et appliquée, ayant une ambition explicite de structuration du champ scientifique. Dans cette perspective, la revue ne peut être que francophone, le monde anglo-saxon ayant déjà ce type de revue et même des *Newsletters* spécialisées comme *Economic Sociology*. *The european electronic newsletter*, alors que nous en manquons cruellement.

C'est parce qu'il est transversal, décomplexé, généraliste, non communautaire que notre projet a un sens et un espace propre.

Avec le projet *RFSE*, nous parions sur une posture transdisciplinaire assumée, développée à partir d'une logique éditoriale qui se veut au carrefour des sciences sociales de l'économie.

D'une définition mouvante du champ de la socio-économie à une délimitation pragmatique du domaine de la RFSE

La recherche d'une définition se heurte évidemment à un problème d'hétérogénéité épistémologique. Partons des champs disciplinaires. Du côté des sociologues, la sociologie économique constitue un sous champ repérable du paysage académique, même s'il est loin d'être théoriquement homogène et que des débats y font rage. L'anthropologie économique qui fait aujourd'hui un timide retour après une éclipse prolongée, avait connu un développement semblable et ambitionnait même de s'autonomiser comme champ disciplinaire. Du côté des économistes, rien de tel. Pourtant, même si elle n'est pas toujours revendiquée comme telle, la socio-économie constitue à l'heure actuelle une exigence de recherche rassemblant certaines formes d'hétérodoxie (conventions, régulation, néo-marxisme, institutionnalisme), mais aussi d'orthodoxie économique qui essaient de desserrer les contraintes d'abstraction qui pèsent sur la représentation des comportements économiques (théorie non standard). Pour l'heure, on ne sait cependant pas clairement en quoi cette notion de socio-économie les fédère, et un soupçon pèse sur elle : celui d'être un concept fourre-tout, lieu d'accueil de chercheurs en mal d'attaches solides à un paradigme. On peut néanmoins gager que l'attention particulière accordée aux règles et aux institutions ainsi qu'une certaine épaisseur éthico politique donnée aux acteurs économiques – jamais réductibles à de simples *homo œconomicus* – constituent des lignes de problématisation communes et forment la colonne vertébrale épistémologique d'une sensibilité socioéconomique.

La question de la définition est évidemment plus simple à traiter d'un point de vue méthodologique. Les sciences économiques souffrent actuellement d'une dérive formaliste qui se traduit par un manque d'ancrage convaincant et maîtrisé dans l'empirie ou même simplement de références aux pratiques économiques concrètes. La démarche « socioéconomique » apparaît justement comme l'un des moyens les plus efficaces de produire une représentation réaliste du capitalisme moderne et de son fonctionnement.

Sans en dire davantage, on peut convenir d'appeler « socio-économie » la démarche scientifique qui a pour principal objectif la production de connaissances pertinentes à *propos des pratiques économiques concrètes*. Sous ce prisme, la connaissance économique est intrinsèquement ouverte à la collaboration disciplinaire avec les autres sciences de la société et en particulier l'anthropologie, la sociologie et l'histoire qui postulent que la sphère économique n'est pas autonome, et que l'action économique et les institutions qui s'y rattachent sont socialement et historiquement produites.

Une vraie revue

Les exigences théoriques et méthodologiques à partir desquelles la RFSE entend fonctionner conduisent à diversifier les formats de publication scientifiques. Une revue doit refléter tous les types de productions scientifiques qui accompagnent et capitalisent le mouvement de la recherche. La revue, présentée à un rythme semestriel, se présentera de la manière suivante :

- Un édito (texte court, ayant vocation à lancer ou à alimenter des débats). Il peut constituer également une vitrine pour défendre des positions et, le cas échéant, se transformer en rubrique plus conséquente du type « Débats et controverses ».

- Le régime « normal » de publication : une moitié de publication par « dossier » concernant un thème ou un problème précis. Le dossier pourra fonctionner par appel à contributions largement diffusé, ou par création ex-post. Une autre moitié sera sous le régime « varia », c'est-à-dire la publication d'articles dont la réunion ne présente aucune homogénéité thématique ou méthodologique. Il s'agit de pouvoir donner un débouché à des productions qui seraient envoyées à la revue, mais qui *a priori* ne cadreraient pas avec les projets de dossiers en cours.
- Des notes sur des recherches en cours ou des notes critiques (études un peu poussées sur un ou plusieurs livres). La modalité d'expertise scientifique peut être moins lourde que pour les articles.
- Des comptes-rendus d'ouvrages et une revue des revues.

Les consignes éditoriales sont disponibles dans une « note à l'attention des auteurs »

sur le site du CLERSE : http://www.univ-lille1.fr/clerse/site_clerse/pages/revues/rfse.htm

ou à l'adresse suivante : rf-socioeconomie@univ-lille1.fr

Secrétaire de rédaction : Guillaume Yvan